

# SERVICE D'ACCUEIL MINIMUM

Chers parents,

Dans le cadre d'un mouvement de **grève de l'éducation nationale**, par application de la loi 2008-790 du 20 août 2008, la mairie de Valdoie organisera un service d'accueil si un minimum de 25 % du nombre total de personnes qui exercent des fonctions d'enseignement dans une école se signale comme grévistes.

Afin d'organiser au mieux cette journée, et dans l'éventualité où l'enseignant(e) de votre (vos) enfant(s) participe à ce mouvement, veuillez à nous retourner le coupon réponse ci-joint le plus rapidement possible. Je me permets de vous rappeler qu'il est impératif de signaler à l'ALSH si votre (vos) enfant(s) ne déjeune(nt) pas à la restauration scolaire et ceci afin de ne pas vous facturer le(s) repas.

Pour cette journée de grève, l'accueil et le départ de tous les enfants se feront à l'Espace éducatif Simone Veil et/ou à l'Espace loisirs et restauration de l'école Victor Frahier.

Dans le cadre des activités proposées ce jour, veuillez prévoir pour votre (vos) enfant(s) une **tenue de sport**.

Plusieurs coupons vous sont adressés ce jour, veuillez les conserver dans l'éventualité d'une reconduction des grèves ou de mouvements à venir.

Ingrid SAHRAOUI  
Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance

✂ \_\_\_\_\_

Grève du :

Nom de l'enfant.....

Prénom.....

Téléphones des parents : ☎ ..... 📱 .....

Courriel : .....

École : ..... Enseignant(e) : .....

Classe : .....

Participera au service minimum d'**accueil du matin** de :

..... heures ..... à ..... heures .....

Déjeunera à la restauration scolaire : OUI ☐ NON ☐

Participera au service minimum d'accueil de l'**après-midi** de :

..... heures ..... à ..... heures .....

Lieu d'accueil et de départ des enfants :

École du Centre - Espace éducatif Simone Veil

École Victor Frahier - Espace Loisirs et Restauration